



Rapport annuel 2016

Conseil de quartier  
de Lac-Saint-Charles

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



## **RAPPORT ANNUEL 2016**

***Mon quartier, j'y vis, j'y vois!***

## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>2</b>
<b>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>3</b>
<b>ACTIVITÉS.....</b>	<b>3</b>
<b>FINANCEMENT .....</b>	<b>4</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXE I – ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE II – TABLEAU DES RÉOLUTIONS .....</b>	<b>8</b>

## MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bienvenue à tous!

Cette année, pour des raisons de santé ou des problèmes de disponibilité, plusieurs membres ont dû remettre leur démission. Le conseil d'administration du conseil de quartier s'en est trouvé fragilisé et le défi de trouver de nouveaux membres s'est posé à nous pour assurer sa pérennité.

Nous avons ciblé une série de présentations sur des thèmes qui touchent les citoyens de Lac-Saint-Charles que nous désirons vous proposer l'an prochain :

Le lac et ses enjeux  
Le transport en commun  
Les parcs et leurs aménagements

Au plaisir d'accueillir les résidents du Lac en grand nombre.

Votre conseil d'administration

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles est composé des personnes suivantes au cours de l'année :

M.	Richard Samson*	Président	Élu	Avril 2015
M.	Ghislain Amega	Vice Présidente	Élu	Avril 2016
M.	Bruno Foster	Trésorier	Élu	Avril 2016
Mme	Nathalie Noël	Secrétaire	Cooptée	Avril 2016
Mme	Diane Gohier*	Administratrice	Élue	Avril 2016
M.	Bernard Weener	Administrateur	Coopté	Avril 2016
Mme	Michelyne St-Hilaire	Administratrice	Élue	Septembre 2016
M.	Richard Drolet	Administrateur	Coopté	Avril 2016
M.	M. Bertrand Day*	Administrateur	Élu	Avril 2015

Les membres dont le nom est signalé par un astérisque ont démissionné en cours d'année.

Le *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. est composé de 11 personnes et que le quorum est de cinq (5) :

- huit (8) élus (quatre (4) hommes, quatre (4) femmes) et
- trois (3) personnes cooptées par les membres du c.a.

La durée des mandats électifs est de deux (2) ans et leur échéance alterne afin d'assurer une certaine continuité. Les personnes cooptées le sont pour un (1) an. Tous les mandats peuvent être renouvelés.

Le territoire du quartier fait partie du district de Lac-Saint-Charles–Saint-Émile. Le conseiller du district, Monsieur Steeve Verret, est membre d'office du c.a. sans droit de vote.

## ACTIVITÉS

Les assemblées ordinaires ont habituellement lieu chaque mois, sauf en période estivale. Elles sont annoncées sur le site Internet de la Ville, ainsi que les séances spéciales, le cas échéant.

Le c.a. a tenu huit (8) séances au cours de 2016 et a donné son avis sur un projet de modification au règlement sur l'urbanisme pour lequel le conseil de quartier a également tenu la consultation publique requise par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le conseil se prononce également sur des sujets relatifs à la qualité de vie dans le quartier. Les résolutions adoptées se trouvent dans le tableau en annexe 2.

Le conseil de quartier s'est également impliqué dans les projets suivants :

### Fête des voisins :

Le conseil a fait la promotion de la fête des voisins pour Lac-Saint-Charles en affichant du matériel promotionnel.

**Table des partenaires :**

Le conseil de quartier s'implique au sein de la Table des partenaires. Les administrateurs ont assuré une présence assidue à la Table des partenaires.

Cette Table des partenaires existe depuis 2005 et travaille à développer une vision partagée du développement collectif.

La Table des partenaires travaille sous trois comités qui sont issus des Assemblées Citoyennes de novembre 2013 et de 2015 :

**Le comité Entraide :** Formé de citoyens et de représentants d'organismes, il chapeaute le projet financé par Centraide « Pour une communauté inclusive est solidaire ». Ce projet vise à rejoindre les personnes vivant des situations de vulnérabilité et de les accompagner dans une démarche d'amélioration des conditions de vie, consolider le réseau d'entraide entre les partenaires et à contribuer à une meilleure communication auprès des résidents.

**Le comité Rassembleur :** Formé de citoyens et d'organismes de Lac-Saint-Charles, ce comité organise depuis 2014 un marché public estival et une fête de l'hiver « La féerie du Lac ». Ces événements regroupent près de 500 participants par édition et quelque 20 à 45 artisans locaux. Ces fêtes visent à redynamiser l'esprit de communauté à Lac-Saint-Charles et créer des liens entre tous les acteurs du milieu.

**Le comité Transport :** Travaille à mettre en évidence les enjeux et défis relatifs au transport à Lac-Saint-Charles. Sont en cours : Le plan de déplacement en collaboration avec les écoles primaires du milieu, la pétition pour une piste cyclable entre les secteurs et le portrait de Lac-Saint-Charles quant au déplacement des citoyens suite à un sondage.

**Le comité Information :** Journal communautaire rédigé par des citoyens et les organismes du milieu. Il est distribué à 4000 exemplaires deux fois par année; nous en sommes à 3 volumes. Ce journal a pour mission d'informer les citoyens sur ce qui se passe à Lac-Saint-Charles, les mobiliser, les sensibiliser et peut-être même les impliquer dans différents projets de la communauté.

## **FINANCEMENT**

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

En 2016, le conseil de quartier a reçu de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles une subvention de 1 080 \$ et a engagé des dépenses de fonctionnement de 822 \$. L'actif net non affecté s'établissait à 697,96 \$ au 31 décembre 2016.

L'annexe 1 donne l'état de la situation financière au 31 décembre 2016.

## CONCLUSION

Les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, deux périodes de questions et commentaires sont réservés aux citoyennes et citoyens du quartier.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Les réunions ont lieu le deuxième mardi du mois, à la salle 101 du centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu situé au 530, rue Delage.

Les dates des réunions et les sujets traités sont confirmés dans le journal municipal et sur le site Internet de la Ville ([www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)) sur la page dédiée au conseil de quartier.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de vos commentaires à l'adresse suivante :

[ConseilQuartier.Lac-Saint-Charles@ville.quebec.qc.ca](mailto:ConseilQuartier.Lac-Saint-Charles@ville.quebec.qc.ca)

Vous pouvez également vous adresser à :  
M. Xavier Mercier Méthé, au 641-6701, poste 3720  
[xavier.mercier-methe@ville.quebec.qc.ca](mailto:xavier.mercier-methe@ville.quebec.qc.ca)

**ANNEXE I – ÉTATS FINANCIERS****CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES****BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015 révisé <sup>1</sup>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	837	590
<b>Total de l'actif</b>	<b>837</b>	<b>590</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs	140	250
<b>Total du passif</b>	<b>140</b>	<b>250</b>
<b>Actif net non affecté</b>	<b>697</b>	<b>340</b>

<sup>1</sup> La révision aux états financiers de 2015 découle de la nécessité d'ajuster le passif à court terme pour tenir compte du montant exact d'une dépense engagée en 2015.



## CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE  
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2016	2015 révisé
<b>Produits</b>		
Subvention de la Ville	1180	1000
Autres	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>1180</b>	<b>1000</b>
<b>Charge</b>		
Fonctionnement	822	1165
<b>Total des charges</b>	<b>822</b>	<b>1165</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>357</b>	<b>(165)</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>340</b>	<b>505</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>697</b>	<b>340</b>
Affecté	0	0
<b>Non affecté</b>	<b>697</b>	<b>340</b>

## ANNEXE II – TABLEAU DES RÉSOLUTIONS

Résolution 16-CA-02	Il est proposé par Monsieur Bertrand Day, appuyé par Madame Nathalie Noël, de contribuer par un montant de 300 \$ à la Table des partenaires. Adopté à l'unanimité.
Résolution 16-CA-07	Il est proposé par Monsieur Bertrand Day, appuyé par Monsieur Bruno Foster, que le conseil de quartier fasse une demande auprès de l'organisme responsable de ce service pour reconsidérer les délais de réponse des services ambulanciers dans le quartier de Lac-Saint-Charles. Adopté à l'unanimité.
Résolution 16-CA-08	Il est proposé par Monsieur Richard Samson et appuyé par Monsieur Bernard Wener d'approuver une dépense jusqu'à concurrence de 40 \$ pour commander du matériel servant à faire la promotion de la Fête des voisins. Adopté à l'unanimité.
Résolution 16-CA-10	<p>Considérant qu'il y a un problème de salubrité sur les rues de la Colline et Lepire et que la situation est récurrente;</p> <p>Considérant qu'il y a un danger pour les cyclistes en raison de l'accumulation de poussière sur la chaussée et sur les bollards délimitant la piste cyclable;</p> <p>Considérant qu'il y a un risque de pollution pour la rivière Saint-Charles et la prise d'eau potable;</p> <p>Considérant que ce type d'installation existe, notamment dans le port de Québec;</p> <p>Il est proposé par Monsieur Foster, appuyé par Madame Gohier, de recommander à l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles de demander aux compagnies responsables d'installer des douches ou d'autres dispositifs, pour nettoyer leurs camions à la sortie de leur entreprise. Adopté à l'unanimité.</p>
Résolution 16-CA-13	<p>Concernant la présence importante de goélands sur le lac Saint-Charles</p> <p>Considérant que le lac Saint-Charles est la réserve d'eau d'une proportion importante de la population de Québec;</p> <p>Considérant que des rassemblements importants de goélands ont été observés cet été;</p> <p>Il est proposé par Madame Micheline St-Hilaire, appuyé par Monsieur Ghislain Amega, de sensibiliser le Service de l'environnement à la présence de goélands sur le lac Saint-Charles. Adopté à l'unanimité.</p>